URBE - Règlement d'ordre intérieur

Tenue et équipement de protection

- Les sacs et effets personnels devront être rangés à l'extérieur.
- Le port de la blouse de laboratoire est obligatoire. Il faut éviter de se promener dans les couloirs et les bureaux avec sa blouse.
- Les cheveux doivent être attachés, les foulards rentrés. Les couvre-chefs sont interdits.
- Le port de souliers recouvrant complètement les pieds est obligatoire. Eviter les sandales et tongs.
- Les gants et lunettes de protection sont obligatoires si la manipulation le nécessite.

Hygiène et santé

- Il est interdit de manger et de boire dans les laboratoires.
- Rincer immédiatement à l'eau les parties de la peau qui entrent en contact avec des produits chimiques.
- Si vos yeux sont atteints par des éclaboussures, utilisez le plus rapidement possible un rince-œil ou faites couler un filet d'eau sur l'œil.

Manipulation

- S'inscrire sur les calendriers pour l'utilisation des appareils.
- En cas de doute quant au fonctionnement d'un appareil, s'adresser à la personne responsable.
- Respecter la désignation et l'organisation de chaque paillasse (partie pré- et post-PCR, zone contaminée, …) et, sauf autorisation, n'utilisez que vos propres instruments et produits (pipettes, blouse, portoirs, tips, eppendorfs, éthanol, …)
- Ne pas utiliser le matériel disposé sur les paillasses contaminées. Il est également contaminé !
- Avertir le responsable de tout incident.
- Avertir un responsable (technicien labo ou encadrant) lorsqu'un produit/une solution est (presque) vide afin de pouvoir en commander/préparer à temps pour les chercheurs suivants

Après manipulation

- Après chaque expérience, ranger et nettoyer la paillasse et le matériel.
- Tous les échantillons doivent être annotés et correctement rangés dans les frigos et congélateurs. Ne pas déplacer les échantillons des autres chercheurs (gain de temps, risque de perte d'échantillons).
- Les résidus de la manipulation seront traités selon les cas (poubelles spécifiques) Demander à un responsable comment évacuer les déchets d'analyses (plaques et cuvettes contaminées, liquides, solvants, poubelles jaunes…). Ne rien jeter à la poubelle traditionnelle sans s'être renseigné au préalable sur la marche à suivre.
- Aucun récipient contenant une solution inconnue ne doit rester sur la table de travail.

Sécurité

- L'emplacement des dispositifs de sécurités et leur mode d'emploi doivent être connus. Il est essentiel de connaître également l'emplacement des sorties de secours et des dispositifs d'alarmes.
- Fermer à clef le local lorsque vous avez terminé de travailler.

URBE - Règlement d'ordre intérieur

Personnes responsables labo

EcoMol (105) : Boris, Nicolas et Elodie

BioMol (102) : Florian et Jonathan

Salle radioactive (210) : Robert

Salle Protéo (225) : Frédéric, Enora et Elodie

Salle culture cellulaire (211) : Kathleen et Florian

Labo bioch (207) : Elodie, Suri et Enora

Labo lipides (209) : Robert

Tp Bio An (204) : Boris et Marie-Laurence (emprunt microscope)

Laverie (208) : Amélie

Labo HPLC-GC (212) : Bruno

Salle Physio An (106) : Elodie et Suri

-108 : Florian

Panga (-115) : Mélodie

SAS Panga (-110) : Elodie

Local L2 (-114) : Robert

Larviculture (-112) : Robert

Animalerie Ecotox (-119): Jessica

Rivière artificielle (-125) : Benoît

Killifish (-115) : Anne-Sophie, Lorraine, Frédéric